
Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts

pour l'Afrique du Nord

Trente-septième réunion

Marrakech (Maroc), 1^{er} - 3 novembre 2022

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

Avancées sur la voie de la réalisation de l'ODD 12 en Afrique du Nord

Table de matières

1. Introduction.....	3
2. Niveau de performance des pays d'Afrique du Nord pour l'ODD 12	5
2.1. Etat d'avancement de la mise en oeuvre de l'ODD 12 en Afrique du Nord.....	6
2.2. Progrès de l'ODD 12 au niveau des indicateurs	7
2.3. Instruments politiques destinés à stimuler la production durable en Afrique du Nord	14
3. Rôle des entreprises, et notamment des PME, dans la réalisation de l'ODD 12.....	15
3.1. Les entreprises, dont les PME, et la production durable	15
3.2. Défis et Opportunités pour les PME et l'Economie Circulaire	16
4. Remarques finales et recommandations politiques.....	17
Références	19

* ECA/SRO-NA/ICSOE/37/1

Résumé analytique

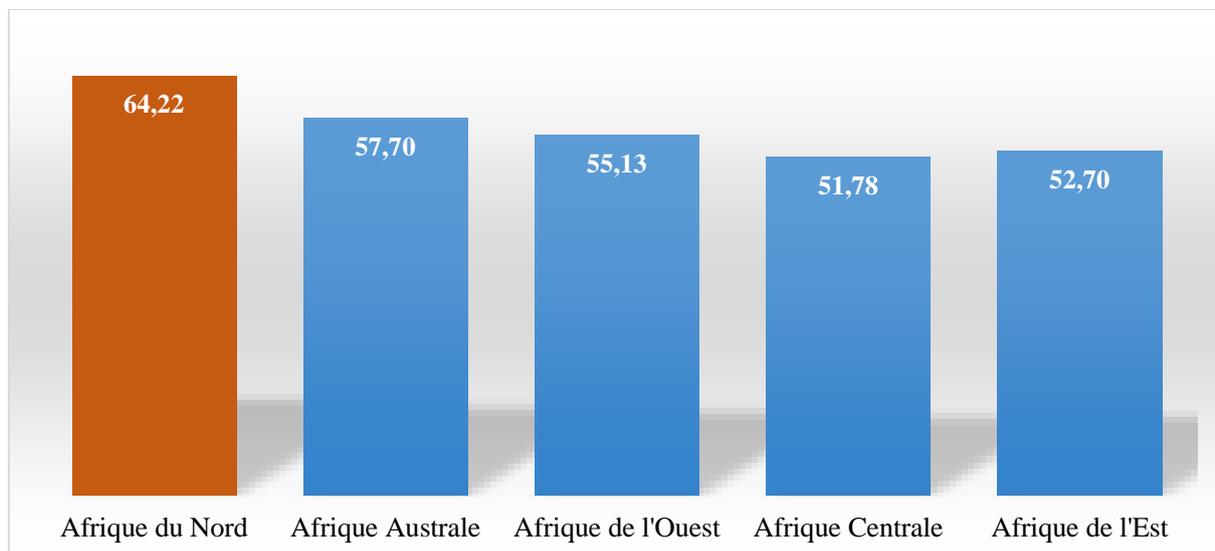
1. Bien que les pays d'Afrique du Nord (PAN) affichent les meilleures performances en matière de réalisation des objectifs de développement durable (ODD) de toute l'Afrique et de ses sous-régions, des défis importants restent à relever pour réaliser les ODD et l'Agenda 2063. La COVID-19, la guerre en Ukraine et les effets du changement climatique ont influé sur le contexte mondial actuel et constituent désormais des enjeux de développement international. Même avant les chocs de la Covid-19, de nombreux ODD n'auraient pas pu être réalisés à l'horizon 2030. Pour rappel, les chocs récents soulignent la nécessité de renforcer la résilience, d'adopter des mesures adéquates et de transformer les économies de la région.
2. A travers le monde, dont les pays d'Afrique du Nord, les décideurs politiques sont conscients de la crise du changement climatique et de la nécessité d'inciter rapidement leurs populations à adopter des modes de production et de vie plus durables. Dans ce contexte, ce rapport évalue les avancées en matière d'ODD et met l'accent sur l'ODD12 destiné à assurer des modes de consommation et de production durables, notamment en agissant plus et mieux avec moins d'intrants nuisibles à l'environnement. Il s'agit également de découpler la croissance économique de la dégradation de l'environnement et du changement climatique, d'accroître l'efficacité des ressources et de promouvoir à la fois une production et des modes de vie durables.
3. Les progrès réalisés par les pays d'Afrique du Nord dans l'atteinte de l'ODD12 restent modestes, en cause les impacts environnementaux importants, les émissions de CO₂, le stress hydrique, l'insécurité alimentaire et la dégradation des sols. Alors que la tendance est positive pour certains objectifs, elle demeure négative pour d'autres. Des enjeux importants subsistent, notamment concernant la réduction de l'intensité énergétique de la production. En termes absolus, la situation mondiale a connu une détérioration et les progrès, relatifs, ont été plus lents.
4. Il ressort de notre analyse qu'une transformation structurelle est nécessaire pour parvenir à une consommation et une production plus durables. Le processus de production doit évoluer vers une utilisation plus durable des ressources et des émissions, et une meilleure gestion des substances dangereuses et des déchets. La décomposition de l'évolution de l'empreinte carbone révèle que la hausse des émissions est due essentiellement à la croissance démographique et au maintien de l'augmentation des émissions de CO₂ par habitant au-delà de la croissance du PIB par habitant. Ce phénomène appelle (i) une réforme structurelle destinée à faire évoluer les modes de production vers des modèles moins énergivores (de l'industrie vers certains services, par exemple) et (ii) une plus grande efficacité énergétique dans la production des biens et services existants, qui suppose une accélération de la transition vers les énergies renouvelables.
5. Le contexte actuel marqué par une multitude de crises (COVID-19, guerre Russie-Ukraine et changement climatique) confirme l'importance de l'atteinte de l'ODD 12 en Afrique du Nord, offrant au passage de nouvelles opportunités aux pays de passer d'une économie linéaire à une économie circulaire permettant de réduire drastiquement les déchets et la pollution et de rétablir les systèmes naturels. Les entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises (PME), pourraient jouer un rôle important dans la transformation de la production et la réalisation de l'Objectif 12 dans la région. En effet, le monde des entreprises peut contribuer à la transition en développant des compétences en matière de conception circulaire afin de permettre la réutilisation et le recyclage des produits, et en jouant le rôle de précurseur de modèles commerciaux innovants en économie circulaire. Les décideurs politiques peuvent accompagner cette transition en promouvant la réutilisation des matériaux et une plus grande productivité des ressources à travers des mesures incitatives repensées, des politiques adaptées et un accès au financement.

1. Introduction

6. Bien que les PAN enregistrent des progrès et multiplient les efforts en vue de l'atteinte des ODD et de l'Agenda 2063, d'importants défis subsistent. La pandémie de la COVID-19, les répercussions mondiales de la guerre en Ukraine et le changement climatique sont autant de contraintes supplémentaires.

7. L'Afrique du Nord a été la sous-région la plus performante du continent, et a affiché le plus haut score de l'indice sous-régional 2022 des ODD (graphique 1). Cependant, les différentes mesures de confinement, les perturbations de l'offre et de la demande et des liens avec les chaînes de valeur mondiales ont mis à mal les progrès accomplis. Sur le plan économique, cela s'est traduit par une diminution des recettes d'exportation, du tourisme et des transferts, ainsi que par une réduction des flux de capitaux, induisant des problèmes sociaux supplémentaires tels que l'augmentation des inégalités, de la pauvreté, de la faim et du chômage des jeunes.

Graphique 1 : Score moyen de l'indice ODD par région pour 2022, Afrique



Source: Base de données de l'index des ODD, 2022¹.

8. Le rapport 2022 sur les ODD (tableau 1) a en outre révélé que l'Algérie, la Tunisie et le Maroc arrivent en tête des scores régionaux et se classent dans les trois premiers (3), au niveau continental et sous-régional, avec un score moyen de plus de 69 sur une échelle de 0 à 100, sachant que plus le score est élevé, mieux c'est. La Finlande (avec un score 86,5), le Danemark (score 85,6) et la Suède (85,2) occupent les trois premières places.

9. Les résultats indiquent que les PAN sont en bonne voie pour atteindre plusieurs ODD : ODD 4 (éducation), ODD 6 (eau potable et assainissement), ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure), ODD 12 (modes de consommation et de production durables), ODD 13 (action climatique), ODD 16 (paix, justice et institutions efficaces) et ODD 17 (partenariats pour la réalisation des ODD). Toutefois, les défis à relever pour réaliser l'ODD 1 (élimination de la pauvreté), l'ODD 5 (égalité des sexes), l'ODD 8 (travail décent et croissance économique) et l'ODD 10 (réduction des inégalités) restent importants.

¹ Sachs, J., Lafortune, G., Kröll, C., Fuller, G., Woelm, F., (2022). From Crisis to Sustainable Development: the SDGs as Roadmap to 2030 and Beyond / De la crise au développement durable : les ODD comme feuille de route pour 2030 et au-delà. Rapport sur le développement durable 2022. Cambridge: Cambridge University Press.

Tableau 1: Score de l'indice ODD de l'Afrique du Nord, 2022

Country	2022 SDG Index Score	2022 SDG Index Rank (total 163 countries)
<i>Algeria</i>	71,5	64
<i>Egypt</i>	68,7	87
<i>Libya</i>	n/a	n/a
<i>Morocco</i>	69,0	84
<i>Mauritania</i>	55,8	132
<i>Sudan</i>	49,6	159
<i>Tunisia</i>	70,7	69

Source: Base de données de l'index des ODD, 2022.

10. Au classement mondial, l'Algérie (64) et la Tunisie (69) arrivent en tête des pays les mieux classés pour leur niveau de revenu sur les 163 pays sélectionnés dans le rapport 2022. Le Maroc (84) et l'Égypte (87) occupent des positions moyennes, tandis que la Mauritanie (132) et le Soudan (159) figurent en bas du classement. La progression de l'indice des ODD par pays telle qu'analysée dans le rapport ODD 2022 met en évidence une amélioration de la performance de l'Algérie dans 3 ODD (4, 12, 17), de l'Égypte dans 4 ODD (6, 10, 12, 13), du Maroc dans 3 ODD (6, 12, 13), de la Tunisie dans 4 ODD (4, 6, 12, 13) et de la Mauritanie et du Soudan dans 1 ODD (13).

Tableau 2 : Évolution du score de l'indice ODD par pays, Afrique du Nord

	Algérie	Égypte	Mauritanie	Maroc	Soudan	Tunisie
2006	65,1	64,4	47,5	61,9	46,3	65,9
2010	66,8	65,1	49,6	63,7	47,1	67,4
2015	70,1	66,8	53,9	66,5	48,0	69,1
2019	70,5	67,6	55,7	68,5	49,7	70,0
2020	71,5	68,4	55,7	68,8	49,5	70,5
2021	71,5	68,5	55,7	68,9	49,5	70,6

Source: Base de données de l'index des ODD, 2022.

11. Hormis les impacts socio-économiques induits par la COVID-19, la guerre Russie-Ukraine a fortement ébranlé la région de l'Afrique du Nord avec la hausse et la volatilité des prix des aliments, des carburants et des engrais, et la perturbation des chaînes d'approvisionnement. Le contexte mondial actuel - caractérisé par la Covid, la crise énergétique et les problèmes de sécurité alimentaire - a compromis les faibles progrès réalisés par les pays d'Afrique du Nord dans la réalisation des ODD et souligne plus que jamais la nécessité d'accélérer les efforts et les réformes des gouvernements.

La guerre entre la Russie et l'Ukraine, conjuguée à la crise sanitaire et aux menaces liées au changement climatique, pourrait avoir un impact négatif sur les performances des pays de l'Afrique du Nord et entraver considérablement les progrès en matière d'ODD de tous les pays, y compris ceux d'Afrique du Nord. Le financement du retard pris dans la réalisation des ODD et dans la reprise post COVID-19 reste également un défi majeur pour la région et appelle des actions concrètes pour mobiliser des financements supplémentaires et lancer des changements systémiques et innovants dans le financement public et privé.

² L'indice des ODD 2022 couvre 163 pays

12. Les plans visant à atteindre l'ODD12 - établir des modes de consommation et de production durables d'ici 2030 - ont également été affectés par la crise sanitaire et la guerre en cours entre la Russie et l'Ukraine, qui ont, ensemble, provoqué des perturbations dans la production et la consommation au cours des deux dernières années. Cet objectif appelle à une consommation et une production durables, principalement en (i) réalisant une croissance économique sans recours à une utilisation non durable des ressources et sans émissions et effets destructeurs sur la planète et (ii) améliorant la gestion des substances dangereuses et des déchets. Formulé autrement, l'ODD-12 insiste sur le perpétuel compromis entre les besoins illimités de la société et la capacité limitée de la planète à y pourvoir. Ces limites doivent être bien comprises et respectées dans les modes de consommation et de production. L'objectif comporte onze (11) cibles et treize (13) indicateurs de suivi.

13. Le rapport 2022 sur les ODD en Afrique du Nord a pour but de faire état des performances globales de la région dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, en mettant l'accent sur l'ODD12 et notamment sur la production durable. Ce rapport dresse un panorama complet des progrès réalisés à ce jour pour atteindre cet objectif. Compte tenu de la composition des entreprises en Afrique du Nord, et du rôle important des PME dans l'emploi et la production de la région, le rapport accorde une attention particulière à leur rôle. Il compare les performances des PME en matière de durabilité avec celles des grandes entreprises (100 employés ou plus) et évalue la contribution des PME et des grandes entreprises à la réalisation de l'objectif 12 dans la sous-région. Pour atteindre l'ODD 12 en Afrique du Nord, toutes les entreprises, y compris les PME, doivent apporter leur contribution, notamment en favorisant l'écologisation de leurs activités³.

14. La suite de ce rapport se décline en trois (3) sections. La première section présente les progrès des pays d'Afrique du Nord dans la réalisation de l'ODD 12 et décrit les instruments politiques en place pour encourager la production durable dans chaque pays. La deuxième section analyse le rôle des entreprises, en particulier des PME, dans la réalisation de l'ODD 12 (en insistant sur la production durable) et présente les défis et les opportunités. Enfin, la troisième section présente les conclusions et propose des recommandations et des actions politiques en vue de la réalisation de l'ODD 12 en Afrique du Nord.

2. Niveau de performance des pays d'Afrique du Nord pour l'ODD 12

15. L'ODD 12 appelle à une consommation et une production durables, essentiellement (i) en réalisant une croissance économique sans recourir à des ressources et des émissions non durables et (ii) en améliorant la gestion des substances dangereuses et des déchets. Il vise à assurer des modes de consommation et de production durables en réduisant sensiblement la production de déchets par des mesures de prévention, de réduction et de recyclage d'ici à 2030. Il encourage également la gestion durable des ressources naturelles, la production, les modes de vie et les comportements de consommation durables, et enfin les pratiques commerciales et les rapports durables pour les entreprises. L'ODD 12 appelle aussi à intégrer la durabilité dans la passation des marchés publics et encourage la coopération internationale dans le domaine de la recherche et du développement afin de faciliter la consommation et la production durables.

16. L'économie circulaire peut apporter une contribution importante à la réalisation de cet objectif. Il s'agit d'une économie dans laquelle les déchets et la pollution ont été éliminés à l'étape de la conception, les produits et les matériaux sont maintenus en usage et dans lesquels la régénération des systèmes naturels offre des perspectives intéressantes pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030. En effet, l'économie circulaire semble prometteuse pour la réalisation de plusieurs ODD, notamment les ODD 6 : l'énergie, 8 : la croissance économique, 11 : les villes durables, 12 : la consommation et la production durables, 13 : le changement

³ https://www.un.org/sustainabledevelopment/wp-content/uploads/2019/07/12_Why-It-Matters-2020.pdf

climatique, 14 : les océans et 15 : la vie et la terre. Depuis ces quelques dernières années, on remarque que l'économie circulaire a gagné en importance comme élément de solution à certains enjeux de développement durable transversaux les plus pressants dans le monde, et pourrait constituer une solution importante pour les pays d'Afrique du Nord. En effet, avec leurs vastes ressources naturelles et leur population en forte croissance, les pays d'Afrique du Nord peuvent passer à un modèle de développement à faibles émissions et résilient au changement climatique en adoptant les principes de l'économie circulaire. Compte tenu des enjeux de l'emploi, un modèle circulaire efficace pour l'Afrique du Nord doit se concentrer sur la création d'emplois verts.

17. La transition de l'économie linéaire actuelle vers une économie circulaire implique des efforts concertés des parties prenantes de tous les secteurs. Plus particulièrement, les entreprises peuvent contribuer à cette transition en se dotant de compétences dans la conception circulaire visant la réutilisation et le recyclage des produits, et en agissant comme précurseurs de modèles commerciaux innovants dans le domaine de l'économie circulaire. Les décideurs politiques peuvent appuyer la transition en encourageant la réutilisation des matériaux et une productivité accrue des ressources, en repensant les mesures d'incitation et en promouvant le bon ensemble de politiques et l'accès au financement⁴.

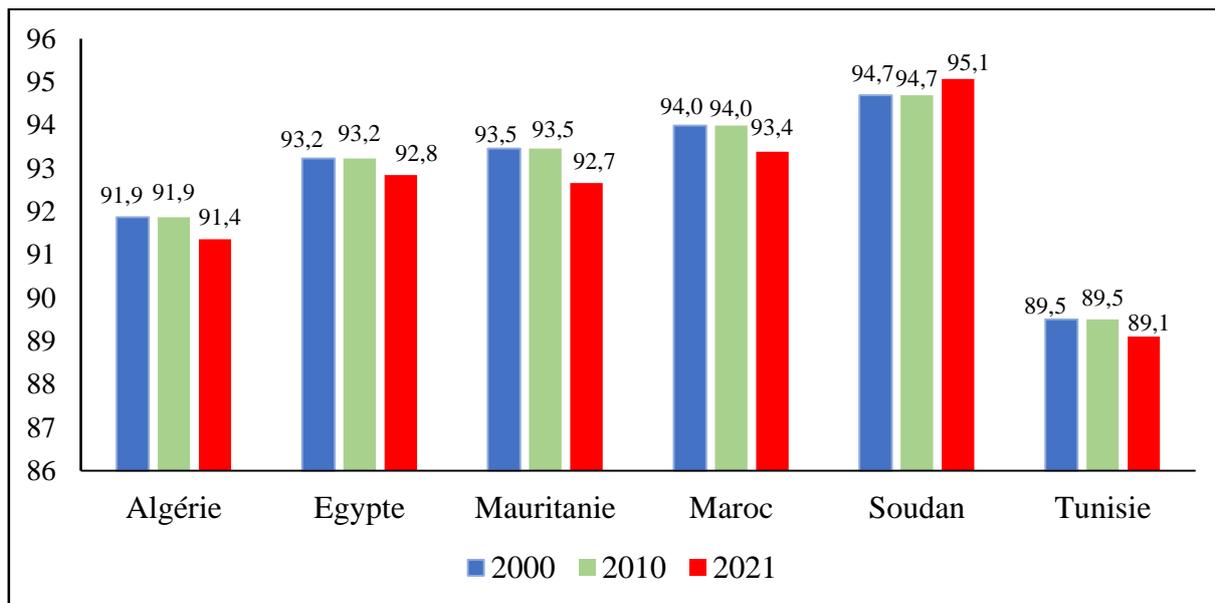
18. L'atteinte de l'ODD12 et la transition vers une économie circulaire en Afrique du Nord gagnent en importance face au contexte international actuel et aux enjeux du développement. Les recherches montrent que l'économie circulaire offre une opportunité économique de 4,5 mille milliards (trillions) de dollars par la réduction des déchets, la stimulation de l'innovation et la création d'emplois. L'évolution vers une économie circulaire pourrait aider les pays d'Afrique du Nord à réduire la pression sur l'environnement, améliorer la sécurité de l'approvisionnement en matières premières, accroître la compétitivité, stimuler l'innovation, promouvoir la croissance économique et créer des emplois durables et verts. Sur le plan de la consommation, cela permettra aux consommateurs de disposer de produits plus durables et plus innovants permettant une meilleure qualité de vie et des économies sur le long terme.

2.1. Etat d'avancement de la mise en oeuvre de l'ODD 12 en Afrique du Nord

19. Selon le rapport 2022 sur l'indice et les tableaux de bord des ODD, les performances des PAN relatives à l'ODD 12 sont relativement satisfaisantes, avec des tendances positives pour certains objectifs et des performances faibles pour d'autres. Mais des défis importants restent toutefois posés. Le Soudan, le Maroc et la Mauritanie sont en bonne voie pour atteindre l'ODD 12 d'ici 2030, malgré le ralentissement récent de la Mauritanie et du Maroc en raison de la pandémie. Seul le Soudan a amélioré son score en 2021. L'Algérie, l'Égypte et la Tunisie ont également progressé, quoique à un rythme plus lent et non sans difficultés importantes. En 2021, le Soudan est le mieux placé (score de 95,1) en Afrique du Nord et la Tunisie est le pays le moins performant (score⁵ de 89,1).

⁴ <https://www.ellenmacarthurfoundation.org/circular-economy/building-block>.

⁵ L'indice/le score (entre 0 et 100) mesure les progrès accomplis dans la réalisation d'un objectif de développement durable spécifique depuis 2000.

Graphique 2 : Evolution de l'indice de l'ODD 12 (0-100) par pays, Afrique du Nord

Source : Le tableau de bord des progrès des ODD en Afrique.

2.2. Progrès de l'ODD 12 au niveau des indicateurs

20. Faire le suivi de l'ODD 12 et évaluer les progrès réalisés par les pays est complexe en l'absence ou l'indisponibilité des données. L'ODD 12 fait partie des ODD pour lesquels les données sont particulièrement limitées et ne sont pas communiquées par l'ensemble des pays. Dans cette rubrique, l'analyse se concentrera sur les 5 indicateurs disponibles :

- Consommation intérieure de matières;
- Respect des conventions sur les déchets dangereux;
- Déchets dangereux générés/traités;
- Capacité en énergies renouvelables;
- Subventionnement des combustibles fossils.

21. L'Algérie affiche de bonnes performances pour les deux (2) indicateurs de conformité aux conventions sur les déchets dangereux et de subventionnement des combustibles fossiles et est en passe de les atteindre. En revanche, le pays n'a pas amélioré ses performances pour les deux (2) indicateurs de consommation intérieure de matières et de capacités en matière d'énergies renouvelables, avec des difficultés à les atteindre d'ici 2030. Le plus mauvais résultat est lié aux déchets dangereux générés/traités, pour lesquels le pays régresse et rencontre des difficultés majeures. L'Algérie doit accélérer les réformes et prendre des mesures décisives pour changer et réduire les impacts environnementaux de ses modes de consommation et de production.

22. L'Egypte obtient de bons résultats et est en bonne voie d'atteindre les objectifs. Le pays a déjà atteint l'objectif de la capacité d'énergie renouvelable et enregistre des résultats relativement bons pour celui de la réduction des subventions aux combustibles fossiles. Il a aussi fait des progrès notables dans le respect des conventions sur les déchets dangereux. Toutefois, l'Egypte reste confrontée à des difficultés pour deux indicateurs relatifs à la consommation intérieure des matières et aux déchets dangereux générés ou traités lors du processus de production. Ces aspects nécessitent des efforts supplémentaires pour accélérer la transition vers une consommation et une production plus durables en Égypte.

23. La Libye connaît des difficultés importantes par rapport aux cinq (5) indicateurs, et il est peu probable qu'elle atteigne les objectifs fixés d'ici 2030. Les performances des trois (3) indicateurs suivants sont dans le rouge et le pays enregistre une régression : (i) consommation intérieure de matières, (ii) déchets dangereux générés/traités et (iii) subventionnement des combustibles fossiles. Pour les deux (2) autres indicateurs, les progrès sont très lents, notamment pour l'indicateur de la capacité en énergies renouvelables. Pour dépasser ces défis, de nouvelles stratégies et de nouveaux programmes sont nécessaires pour changer le modèle de production libyen et réduire les impacts environnementaux de la production et de la consommation.

24. La performance de la Mauritanie est modeste pour quatre (4) indicateurs et est dans le rouge et en régression pour les trois (3) indicateurs suivants : respect des conventions sur les déchets dangereux, déchets dangereux produits générés/traités et subventionnement des combustibles fossiles. Les résultats en consommation intérieure de matières sont également bien en deçà de l'objectif fixé pour 2020, et il est peu probable que ces derniers soient atteints d'ici à 2030. La Mauritanie doit également changer les modèles de production et de consommation, et donc réduire les impacts environnementaux de la production et de la consommation.

25. Le Maroc obtient de bons résultats pour l'indicateur relatif à la capacité en énergies renouvelables (déjà atteint). De même que pour les deux (2) indicateurs liés à la consommation intérieure de matières et à la conformité aux conventions sur les déchets dangereux. Néanmoins, il est en retard par rapport aux objectifs fixés pour 2022; des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs fixés pour 2030. Mais le pays est en recul dans les deux (2) indicateurs restants, à savoir les déchets dangereux générés/traités et le subventionnement des combustibles fossiles. De la même manière que pour les autres pays de la région, l'accélération de la transition vers une production et une consommation plus durables et la modification du processus de production aideront le Maroc à réduire les impacts environnementaux négatifs.

26. Le Soudan obtient de bons résultats pour deux indicateurs: la capacité d'énergie renouvelable et le subventionnement des combustibles fossiles; en fait il a déjà atteint ces objectifs. En revanche, il peine à satisfaire les exigences des conventions sur les déchets dangereux, dont le un niveau est bien plus bas que celui de 2020. Les deux autres indicateurs sur les déchets dangereux générés/traités et le subventionnement des combustibles fossiles sont dans le rouge. Le pays a régressé, ce qui souligne l'importance d'adopter également des modes de production et de consommation plus durables aux impacts environnementaux positifs.

27. La Tunisie affiche de bons résultats pour les 3 indicateurs relatifs à la consommation intérieure de matières, au respect des conventions sur les déchets dangereux et à la capacité de production d'énergie renouvelable, qui sont en passe d'être atteints d'ici 2030. Cependant, on observe un recul et des indicateurs en rouge concernant les déchets dangereux générés/traités et le subventionnement des combustibles fossiles, témoignant du caractère non durable du système de production en Tunisie et de la nécessité de redoubler d'efforts pour atténuer ses impacts négatifs sur l'environnement.

28. Enfin, l'analyse des progrès réalisés par pays au niveau des indicateurs révèle la nécessité d'efforts supplémentaires de la part des pays d'Afrique du Nord, en particulier pour l'objectif 12.4 "d'ici à 2020, assurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux cadres internationaux convenus, et réduire sensiblement leurs rejets dans l'air, l'eau et le sol afin de minimiser leurs effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement" et ses deux indicateurs 12.4.1 et 12.4.2 relatifs aux déchets dangereux.

29. Tous les pays de la région sont très en retard sur la cible de l'indicateur 12.4 relatif aux déchets dangereux générés/traités, d'autant plus que le traitement des déchets dangereux au cours du processus de production ne respecte pas les normes environnementales. Les pays d'Afrique du Nord reculent et ne font pas de progrès en matière de réduction/élimination des déchets dangereux au cours du processus de production, lesquels augmentent à cause du processus de production non respectueux des normes environnementales et de leur recyclage. Cette situation a un impact considérable sur l'environnement et impose à toutes les catégories d'entreprises d'Afrique du Nord une gestion plus efficace et plus écologique des matières tout au long de leur cycle de vie, de la production à l'élimination en passant par la consommation. L'analyse montre également que malgré l'urgence croissante de la crise climatique, les gouvernements continuent de subventionner l'industrie des combustibles fossiles.

30. Pour assurer une consommation et une production durables, il est impératif de réduire l'empreinte matérielle, c-à-d la quantité totale de matières premières extraites pour répondre aux demandes de consommation finale. Celle-ci constitue une indication des pressions exercées sur l'environnement pour maintenir la croissance économique et satisfaire les besoins matériels des personnes. L'empreinte matérielle par habitant reste faible dans les pays d'Afrique du Nord, malgré les disparités entre les pays et le taux alarmant au niveau mondial⁶.

31. Selon les dernières données disponibles de 2017 sur le nombre kilogrammes par unité de PIB, l'empreinte matérielle était de 1,9 pour l'Algérie, 2,9 pour l'Égypte, 5,6 pour la Libye, 5,7 pour la Mauritanie, 2,2 pour le Maroc, 3,5 pour le Soudan et de 2,2 pour la Tunisie. L'empreinte matérielle est donc en hausse en Afrique du Nord, et il est important de s'assurer qu'à moyen terme, son rythme de croissance dépasse pas celui de la production économique. On ne soulignera jamais assez l'importance de découpler la croissance de l'empreinte matérielle de la croissance du PIB réel.

Tableau 3: Progrès de l'ODD 12 au niveau des indicateurs since 2020, North Africa

	Algérie	Egypte	Libye	Mauritanie	Maroc	Soudan	Tunisie
Consommation intérieure de matières							
Respect des conventions sur les déchets dangereux							
Déchets dangereux générés/traités							
Capacité en énergies renouvelables							
Subventionnement des combustibles fossiles							

 En recul  En bonne voie ou maintien des résultats  Encore des difficultés  Grandes difficultés

Source : Tableau de bord des progrès des ODD en Afrique, 2022.

⁶ En 1990, près de 8,1 tonnes métriques de ressources naturelles ont été consommées pour satisfaire les besoins d'un individu. En 2017, ce chiffre est passé à 12,2 tonnes métriques, soit une augmentation de 50 %.

32. Comme la consommation intérieure de matières et les déchets électroniques générés par habitant ont augmenté dans tous les pays d'Afrique du Nord (voir tableau 4), la région ne parvient toujours pas à améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour découpler davantage entre la production économique et la consommation intérieure de matières.

33. Les pays ont consenti d'importants efforts pour réduire la consommation intérieure de matières et les déchets électroniques. Ainsi l'Égypte a lancé en 2020 une application permettant aux particuliers de recycler leurs appareils électroniques. E-Tadweer, l'application lancée en collaboration avec le ministère des communications et des technologies de l'information, entend aider les Égyptiens à réduire leur utilisation d'appareils électroniques et à s'en débarrasser en toute sécurité en cas de défaut de fonctionnement. Ces projets permettent non seulement de créer et de mettre en place un processus respectueux de l'environnement pour se débarrasser des déchets électroniques, mais aussi de créer des emplois dans le domaine du traitement des déchets électroniques. En Tunisie, un centre de recyclage des matériaux a été mis en place pour la collecte et le recyclage de divers déchets de valeur (déchets d'équipements électriques et électroniques). Outre l'effet positif sur l'environnement, le projet contribue à la création d'emplois directs dans le secteur de l'élimination et du recyclage des déchets et dans des secteurs connexes tels que l'ingénierie mécanique.

Tableau 4 : Evolution de la consommation intérieure de matières et des déchets électroniques en Afrique du Nord

	Algérie	Egypte	Libye	Mauritanie	Maroc	Soudan	Tunisie
Consommation intérieure de matières (tonnes métriques par habitant)							
2000	4,8	6,0	9,7	5,5	4,6		7,7
2017	9,0	7,9	11	7,4	7,9	5,4	9,3
Déchets électroniques (Kg par habitant)							
2000	3,0	1,9	8	0,4	1,2	0,7	1,8
2019	7,1	5,9	11,5	1,4	4,6	2,1	6,4

Source : Nations Unies, Département des Affaires Economiques et Sociales, Division des statistiques, Profils de pays, 2021.

34. L'analyse du score réalisé par les pays d'Afrique du Nord pour l'ODD 12 révèle la nécessité de prendre des mesures pour réduire l'utilisation de ressources naturelles et de matériaux toxiques et de diminuer les déchets et les polluants générés durant tout le processus de production et de consommation. Dans ce contexte, et pour atteindre l'ODD 12, il est vivement recommandé aux pays d'investir dans des modes de consommation et de production plus durables. Les mesures suggérées comportent des politiques spécifiques et l'adoption d'accords internationaux sur la gestion de matières destructives pour l'environnement. Cela est particulièrement important si l'on considère les défis auxquels la sous-région est confrontée en termes d'eau, d'énergie et de sécurité alimentaire.

35. Le besoin d'une consommation et d'une production responsables est vital dans une région confrontée à une pénurie d'eau et à des enjeux pour l'approvisionnement alimentaire et énergétique pour répondre à la demande locale. Cette situation est amplifiée par l'augmentation de la demande due à la croissance démographique et à l'évolution des modes de consommation. La population d'Afrique du Nord augmentera de près de 52 % entre 2020 et 2050, engendrant une pression accrue sur la production et la consommation dans la région et conférant à la production et à la consommation responsables un caractère prioritaire.

36. Le progrès économique et social en Afrique du Nord a engendré une dégradation et une mise en danger de l'environnement, des vies et du développement futur. Des actions transformatrices sont donc nécessaires pour assurer une production durable et responsable et instaurer une économie circulaire. La pandémie de la COVID-19 a ouvert la voie à un redressement permettant d'inverser les tendances actuelles et de réorienter les modes de production et de consommation pour un avenir plus durable. Le succès reposera sur l'adoption par les gouvernements nord-africains d'actions et de politiques adaptées.

37. Les émissions de CO₂ de l'Afrique du Nord ont augmenté de plus de 130% entre 1990 et 2020 (tableau 5). Ce taux équivaut à plus du double de la hausse mondiale (53%). La Mauritanie et le Soudan ont enregistré la plus forte croissance des émissions de CO₂ dans la région au cours de cette période, la Libye, quant à elle, a connu une baisse des émissions en raison de la réduction des activités économiques due à la crise politique.

Tableau 5. Taux de croissance des émissions de CO₂ provenant des combustibles fossiles (%), 1990-2020

	CO ₂ emission annual average			Total average growth
	1990-2000	2000-2010	2010-2020	1990-2020
<i>Algeria</i>	7.1%	43.3%	31.6%	102%
<i>Egypt</i>	86.6%	43.1%	6.3%	183.8%
<i>Libya</i>	30.1%	27.7%	-16.37%	38.9%
<i>Mauritania</i>	30.5%	76%	72.3%	295.6%
<i>Morocco</i>	48.9%	63.8%	18.7%	189.4%
<i>Sudan</i>	6.00%	184.8%	31%	295.5%
<i>Tunisia</i>	49.9%	37.8%	3.8%	114.3%
<i>North Africa</i>	43.4%	45%	11.9%	132.7%
<i>World</i>	10.9%	32.1%	4.9%	53%

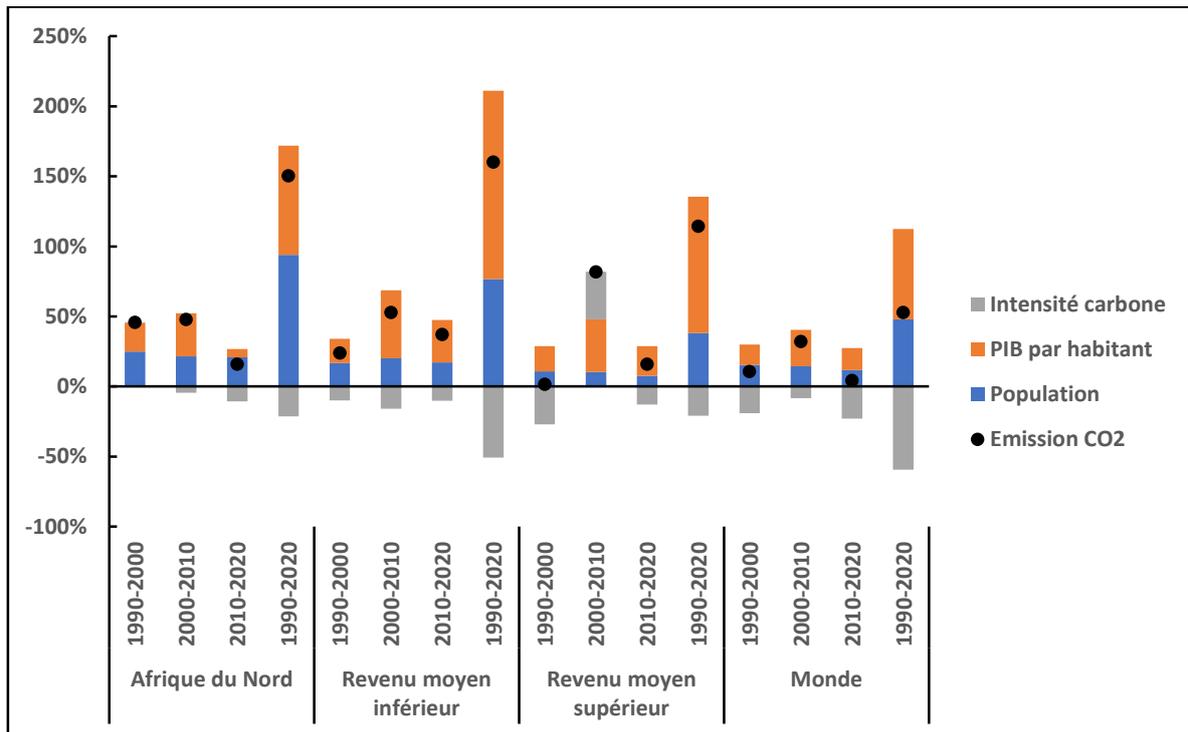
Source : *Projet Carbone Mondial, notre monde en donnée, et calculs de la CEA.*

38. Une transition réussie passe par une plus grande efficacité des ressources. Il faut également dissocier la dégradation de l'environnement de la croissance économique et faire plus avec moins. Dans les pays d'Afrique du Nord, une croissance économique plus forte et l'augmentation subséquente du PIB par habitant sont intimement liées à une consommation d'énergie accrue et à des impacts environnementaux négatifs comme les émissions de carbone ou la pollution atmosphérique.

39. Selon une analyse de l'Institut Brookings, l'Afrique du Nord est l'une des rares régions où même un découplage relatif entre la croissance des revenus et les émissions de carbone (CO₂) n'a pas été opéré. En fait, la hausse des émissions de CO₂ par habitant continue de dépasser la croissance du PIB par tête. Contrairement à d'autres sous-régions, comme l'Asie centrale, l'intensité énergétique de la production a quasiment continué de stagner au cours des deux dernières décennies, en raison de la transformation structurelle limitée, de la capacité institutionnelle restreinte et de l'absence de marchés capables d'attirer les investissements nécessaires.

40. Le graphique 3 montre le rendement en matière d'émissions de carbone et de l'utilisation de l'énergie des PAN et les tendances des émissions de carbone décomposées. Il illustre les contre-performances des pays en termes de découplage des émissions et de la croissance. Les effets de l'évolution de la population dans la région ont contribué de manière importante à l'évolution des émissions de carbone sur l'ensemble de la période 1990-2020.

Graphique 3 : Décomposition des changements dans les émissions de carbone 1990-2020, par région



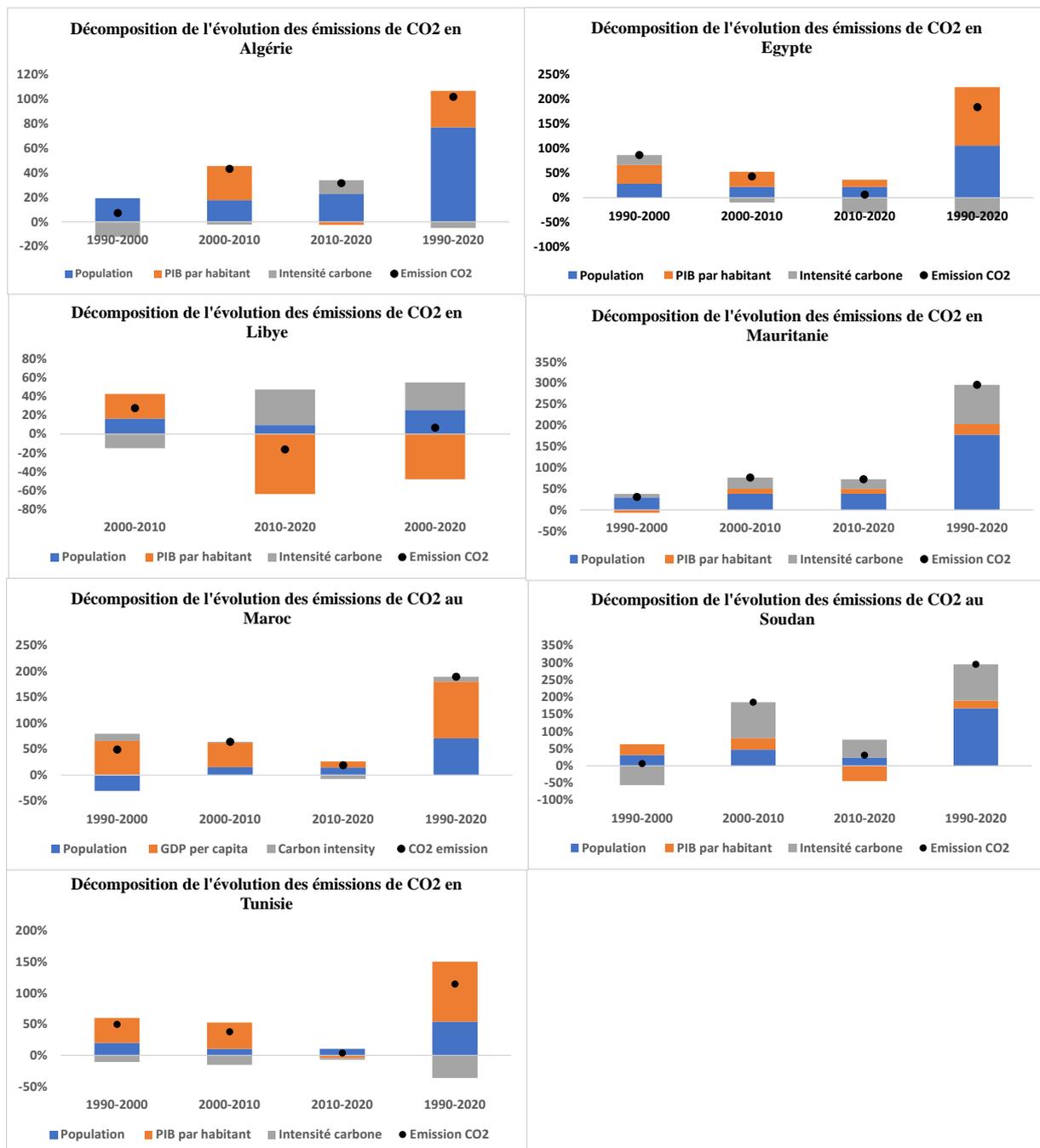
Source: Calculs effectués par le BSR-AN sur la base des données de l'Agence internationale de l'énergie et de la Banque mondiale.

41. En Afrique du Nord, la décomposition des émissions montre que la région n'a pas atteint de bons résultats en ce qui concerne le découplage des émissions et de la croissance par rapport aux autres pays et au groupe de pays à revenu moyen inférieur. De 1990 à 2000, la hausse des émissions de 45% en Afrique du Nord a été dans une grande partie induite par l'augmentation de la population (25%). De 2000 à 2010, les émissions de carbone ont continué d'augmenter en raison d'une croissance économique plus élevée. Plus particulièrement, une augmentation de l'activité économique de 30% a entraîné une hausse des émissions de carbone d'environ 50%. De 2010 à 2020, la diminution des émissions de carbone par rapport aux autres périodes est attribuable à un ralentissement de l'activité économique. L'augmentation des émissions provient principalement de la croissance démographique. La décomposition des émissions par pays en composantes (graphique 4) confirme le non découplage des émissions et de la croissance et reconferme - si besoin était - que la croissance des émissions résulte principalement de la croissance démographique. Ainsi, pour l'Algérie, différents facteurs déclenchants ont été observés au cours des deux dernières décennies.

- Au cours de la période initiale (1990-2000), la baisse des émissions a été associée à la croissance démographique et n'est pas le fait de l'effondrement de l'activité économique.
- Sur la période 2000-2010, l'économie s'est développée en parallèle à une baisse continue des émissions de carbone, quoique à un rythme inférieur à celui du PIB. Le découplage des émissions et de la croissance ne s'est pas fait en réalité. Il correspond à un découplage relatif des émissions et de la croissance.
- La période 2010-2020 correspond à un découplage relatif des émissions et de la croissance. Toutefois, l'amélioration de l'intensité de carbone a été encore plus rapide qu'au cours des années précédentes.

42. Les effets des changements démographiques ont été importants tant en Algérie que dans la région en général, contribuant ainsi à une augmentation des émissions de carbone sur toute la période. Le découplage entre les émissions et la croissance n'a pas eu lieu. En somme, en l'absence d'améliorations avérées en productivité carbone, les émissions totales de carbone liées à l'énergie en Algérie vont augmenter dans l'avenir et représenter un enjeu important pour l'environnement. Ce constat vaut pour tous les pays d'Afrique du Nord tant que des actions et des politiques adéquates n'auront pas été adoptées. Une transition structurelle vers une économie plus axée sur les services et plus diversifiée pour les pays exportateurs de pétrole (Libye et Algérie) les aiderait à découpler leurs émissions de carbone.

Graphique 4 : Décomposition des changements des émissions de CO2 dans la région d'A-N, par pays sur la période 1990-2020



Source: Calculs faits par le BSR-AN sur la base des données de l'Agence internationale de l'énergie et de la Banque Mondiale.

2.3. Instruments politiques destinés à stimuler la production durable en Afrique du Nord

43. Depuis le début des années 2000, les pays d'Afrique du Nord se sont engagés sur la voie du développement durable à travers l'adoption de plusieurs lois, règlements et de mesures stratégiques visant à stimuler la consommation et la production durables (CPD). Comme dans le reste du continent, le cadre décennal africain de programmation (10-YFP) est devenu le principal cadre de développement de la CPD dans la région. Il recense quatre (4) grands domaines thématiques prioritaires : (1) l'énergie, (2) l'eau et l'assainissement, (3) l'habitat et le développement urbain durable, et (4) le développement industriel.

44. Depuis l'adoption du cadre décennal africain de programmation (10-YFP), plusieurs programmes de CPD sous-régionaux, nationaux et locaux ont été formulés et exécutés. Les pays d'Afrique du Nord ont adopté certaines politiques, initiatives, programmes et activités dans le domaine de la CPD, tels que :

- Au niveau sous-régional, l'initiative pour l'efficacité énergétique en Afrique du Nord a été développée, dans le cadre de laquelle a été élaboré et exécuté une série de politiques contribuant au développement durable en Égypte, au Maroc et en Tunisie,
- Les pays d'Afrique du Nord sont partie à la Stratégie Régionale des États arabes pour la CPD, soutenue par la Ligue des États arabes (LEA), le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies et le PNUE. Ils ont tenu deux consultations régionales sur les CPD et ont lancé leur stratégie régionale sur les CPD en septembre 2009.
- Le Plan d'action national algérien pour la consommation et la production durables (PNA-CPD) a été élaboré sous le titre " 42 actions pour développer les modes de consommation et de production durables 2016-2030 ". Il se rajoute à la Stratégie nationale pour l'environnement (SNE), au Plan d'action national pour l'environnement et le développement durable 2035 (PNAE-DD), et aux programmes de transition énergétique et de développement des énergies renouvelables.
- L'Égypte (le Caire) fait partie des projets pilotes pour l'intégration de la CPD dans les politiques et plans de développement nationaux et infranationaux.
- En Égypte, le gouvernement a soutenu les modes de vie durables et l'entrepreneuriat durable par le biais des programmes Smart Start-Up destinés aux universités.
- En 2016, le ministère égyptien des Communications et l'ambassade de Suisse ont conclu un protocole d'accord à l'effet de "soutenir l'intégration des petites et moyennes entreprises dans le recyclage des déchets électroniques".
- En 2022, la Tunisie a approuvé le 'plan d'action national des achats publics durables'. Elle a par ailleurs adopté une stratégie nationale sur l'économie verte.

45. La promotion du développement économique et social dans le respect de la capacité de charge des écosystèmes et le découplage de la croissance économique et de la dégradation de l'environnement sont importants. Aussi, la transition vers des économies durables et résilientes en Afrique du Nord nécessitera à terme une gestion responsable des ressources naturelles de la région. Il est donc nécessaire de disposer de cadres et d'instruments de politique nationale bien conçus et mis en œuvre pour évoluer réellement vers des modes de consommation et de production durables.

3. Rôle des entreprises, et notamment des PME, dans la réalisation de l'ODD 12

3.1. Les entreprises, dont les PME, et la production durable

46. En Afrique du Nord, les entreprises, et notamment les PME, représentent le principal vecteur de l'activité économique et de la création d'emplois, et ont des impacts sociaux et environnementaux cumulatifs importants. Elles constituent une part importante de l'ensemble du secteur privé. De même, les PME sont considérées comme l'épine dorsale des économies des PAN, et des chaînes d'approvisionnement mondiales des grandes entreprises. Pris individuellement, les impacts environnementaux et sociaux des PME sont relativement faibles, mais collectivement, ces derniers sont nettement plus importants que ceux des grandes entreprises. Il est donc particulièrement urgent d'opérer une transition vers un modèle de production plus durable et plus respectueux de l'environnement pour les entreprises, grandes ou petites, du secteur manufacturier, qui est responsable d'une grande partie de la consommation de ressources, de la pollution de l'air et de l'eau et de la production de déchets.

47. En l'absence de mesures adéquates, les pays d'Afrique du Nord, déjà aux prises avec des modes de consommation et de production non durables, risquent de précipiter leurs économies et leurs sociétés vers les multiples crises planétaires: changement climatique, perte de biodiversité et pollution. Cette situation ne changera pas par une modification des comportements ou par des transformations systémiques plus profondes des systèmes de logement, d'alimentation, de mobilité, d'énergie et d'eau. Elle exige plutôt un changement du modèle de développement par l'adoption d'un modèle où la croissance économique et le développement sont découplés de la production de déchets et de la pression exercée sur les ressources naturelles. En fait, elle est tributaire de l'intégration de cette démarche dans le système éducatif des pays d'Afrique du Nord.

48. La transition vers un modèle de production plus durable est plus facile pour les grandes entreprises qu'elle ne l'est pour les PME. En fait, les PME éprouvent plus de difficultés à se conformer aux normes environnementales en raison de facteurs tels que le manque d'information, le manque d'accès au financement, le manque d'adaptation des réglementations environnementales à la réalité sociale, économique et technique des entreprises locales et les possibilités effectives des organismes de contrôle, la difficulté à recruter un personnel qualifié, une sensibilisation insuffisante aux questions environnementales et une moins forte pression environnementale des parties prenantes⁷. Il appartient aux gouvernements de faire plus d'efforts pour renforcer la capacité des PME dans ces domaines. Pour réaliser le potentiel des PME dans la région, les gouvernements devront s'attaquer aux défaillances du marché et des institutions, par l'adoption de politiques à même de permettre aux PME de se soustraire à la spirale de la stagnation et de devenir plus productives par le renforcement de leur niveau de productivité.

49. Sur une note positive, la pandémie de la COVID-19 a confirmé la capacité des PME à adopter des pratiques commerciales durables, à être plus flexibles pour ajuster leur stratégie et à adopter facilement des pratiques commerciales durables. En effet, dès lors que les PME sont bien équipées et disposent des outils nécessaires, elles peuvent devenir plus compétitives, réduire leurs coûts et optimiser leurs activités. Au terme d'un examen de 200 études sur la durabilité et sur les performances des entreprises, l'université d'Oxford et Arabesque Partners ont conclu que 90% des études dans ce domaine ont révélé qu'à moyen terme, des normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) élevées réduisaient le coût du capital des entreprises, et que 80% d'entre elles font ressortir une corrélation positive entre les performances du cours des actions et les bonnes pratiques en matière de durabilité. Il convient de noter que l'adhésion aux normes ESG est un processus long et que des actions plus rapides et plus efficaces en faveur d'une production durable doivent être prises par les entreprises, dont les PME, de la région d'Afrique du Nord, dont entre autres :

⁷ Document de politique générale du DAES : "Les MPME et leur rôle dans la réalisation des ODD".

- la réduction de l'impact de la fabrication par la substitution des matières premières utilisées dans les produits par des matériaux de post-consommation grâce au recyclage et à la revalorisation (surcyclage). Les gouvernements peuvent accélérer le processus par des mesures incitatives.
- la réduction significative des déchets et la valorisation maximale des déchets inévitables (par ex. les déchets organiques comme combustible ou engrais).
- le renforcement des PME en les aidant à réaliser leur potentiel à adopter des actions respectueuses de l'environnement dans leur pratique commerciale.
- la promotion de nouveaux modèles/solutions commerciaux pour les entreprises et en particulier les PME. La promotion des pratiques durables offrira des débouchés commerciaux nouveaux ou compétitifs aux PME dans plusieurs domaines : les marchés publics, l'information des consommateurs (comme l'écoétiquetage, la certification), le tourisme durable, l'éducation à un mode de vie et à des systèmes alimentaires sains.

3.2. Défis et Opportunités pour les PME et l'Economie Circulaire

50. Dans un contexte de crises multiples, l'Afrique du Nord a la possibilité de réaliser une croissance inclusive, réduire la pauvreté et protéger l'environnement tout en parvenant à la durabilité grâce à des actions en rapport direct avec la consommation et la production durables. L'objectif étant d'offrir à un plus grand nombre de personnes une meilleure qualité de vie sans compromettre le patrimoine de ressources naturelles et sans détruire les écosystèmes.

51. L'adoption du mode de CPD comme approche intégrée à laquelle contribuent à la fois les grandes entreprises et les PME contribuera à la réalisation des plans de développement, à la réduction des coûts économiques, environnementaux et sociaux futurs, au renforcement de la compétitivité économique et à la réduction de la pauvreté et du chômage dans la région. Les pouvoirs publics et les différents acteurs de l'écosystème devront réfléchir à la manière de gérer les crises de l'énergie, de l'alimentation et de l'eau. Pour ce faire, ils devront promouvoir et mettre en œuvre des politiques et des actions de CPD holistiques et intégrées.

52. L'économie circulaire est adaptée à tous les secteurs de l'économie. On trouve des exemples de sa mise en œuvre réussie dans divers pays et secteurs, tels que l'industrie automobile, l'industrie alimentaire, l'industrie textile, l'industrie chimique et la gestion des eaux usées. Dans ce contexte, les PME peuvent jouer un rôle essentiel dans la logistique des entreprises circulaires et des processus de recyclage dans la région. Les jeunes pousses et les PME existantes doivent se doter des compétences et de moyens de mis en relation avec les investisseurs et les marchés pour tirer parti de ces opportunités. Afin d'optimiser l'utilisation de l'économie circulaire, des entreprises et des PME dans la région et de toutes les opportunités liées aux chaînes de valeur, un soutien politique sera nécessaire pour : l'accès au marché, l'accès au financement, le soutien à l'innovation et à la qualification des travailleurs, et aux investisseurs pour mieux comprendre et soutenir les modèles d'entreprise circulaires. Pour assister les PME et surmonter les défis, les gouvernements d'A-N peuvent mettre à la disposition des PME des compétences managériales, en leur fournissant les infrastructures de base nécessaires, en renforçant la participation des PME locales dans les chaînes de valeur régionales et mondiales (CVR et CVM) et en veillant à ce que les nouveaux investissements soient en adéquation avec les PME à tous les niveaux de la chaîne de valeur (fournisseurs de matières premières, partage de la technologie et accès au marché). Les gouvernements, notamment par l'intermédiaire de leurs agences de promotion des investissements, pourraient également aider les PME à développer leurs compétences commerciales par la mise en place de formations et d'autres mécanismes facilitant l'intégration aux marchés.

53. En effet, la COVID-19 et la guerre Russie-Ukraine présentent une bonne occasion pour les pays de l'AN d'accélérer la transformation structurelle et de faire la transition vers des économies faisant davantage appel aux énergies renouvelables.

4. Remarques finales et recommandations politiques

54. Malgré les efforts et les actions politiques, les résultats obtenus par les pays d'Afrique du Nord demeurent modestes pour l'ODD 12. Les résultats du Soudan, du Maroc et de l'Égypte sont légèrement meilleurs pour certains indicateurs. La transformation des économies et des sociétés pour renforcer les entreprises pourraient jouer un rôle clé dans la réalisation de cet objectif si des outils et des actions politiques adéquats devenaient disponibles.

55. La pandémie de la COVID-19 a mis les pays d'Afrique du Nord face à un défi sans précédent, mettant à nu les faiblesses de nombreux aspects de leurs modèles économiques et de développement. En revanche, elle constitue une chance importante pour la région d'accélérer la transformation structurelle et de repenser les politiques, les pratiques commerciales, les investissements et les choix des consommateurs dans la détermination des modes de production et de consommation, afin de créer des économies plus résilientes capables de garantir le bien-être humain et la préservation de l'environnement⁸. Le désir de sortir plus fort de la pandémie de COVID-19 offre une occasion unique d'encourager la transition vers une consommation et une production plus durables et d'accélérer la transformation structurelle des économies nationales. La promotion de l'économie circulaire et des outils adaptés à un modèle de production plus durable contribuera à un meilleur redressement. Plus concrètement, les politiques et actions suivantes sont de nature à jouer un rôle fondamental dans l'accélération de la transition vers une consommation et une production durables :

- concevoir des politiques cohérentes et intégrées, tout en se détournant des plans sectoriels ou autonomes actuels, qui perpétuent les silos sectoriels.
- intensifier la recherche et le développement (R&D) et encourager de nouvelles méthodes innovantes pour accompagner la transition vers l'économie circulaire.
- accélérer les efforts destinés à promouvoir une relance verte dans le cadre de la reprise post-COVID-19.
- veiller à l'application et à la mise en œuvre des instruments politiques existants tels que pour une consommation et une production durables.
- promouvoir une transformation structurelle et l'adoption de réformes permettant une transition d'une économie linéaire à une économie circulaire. Ces mesures pourraient inclure l'introduction de réglementations et de mesures incitatives en faveur des pratiques d'économie circulaire, notamment pour optimiser les apports en ressources, maximiser l'utilisation des produits, récupérer les sous-produits et les déchets, renforcer les capacités nationales en vue de mieux absorber et reproduire les technologies propres et intégrer les pratiques d'efficacité de ressources et de production plus propre dans les politiques nationales.
- accélérer l'adoption d'un marché du carbone et d'instruments économiques, et notamment de mesures fiscales encourageant des produits plus durables, des modèles commerciaux circulaires et des flux de ressources circulaires.
- concevoir des politiques plus inclusives, impliquer tous les acteurs de la chaîne de valeur et veiller à ce que les politiques soient également sensibles à la culture et respectueuses des droits de l'homme.
- étendre la coordination aux niveaux national, régional et international en vue d'assurer une meilleure gestion des produits chimiques et des déchets. Adopter et mettre en œuvre des instruments institutionnels et juridiques pour définir les responsabilités des secteurs public

⁸ UNEP 2019: Global Environment Outlook (GEO-6)

et privé en matière de contrôle des produits chimiques et des déchets et améliorer la coordination administrative relative à la conformité et à l'application.

56. Accroître la sensibilisation et le renforcement des capacités en matière d'intégration de la consommation et de la production durables dans les différents secteurs et dans les politiques nationales et infranationales. Le passage à la CPD et à l'économie circulaire est étroitement lié à l'agenda en matière d'emploi. Par conséquent, la priorité devrait être donnée à la planification de la transition vers la circularité permettant de maximiser les opportunités d'emploi et de développement des compétences, sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Il sera également nécessaire d'améliorer le renforcement des compétences afin de tirer parti des nouvelles possibilités offertes par l'économie circulaire.

57. Le rôle des PME est crucial et il est, par conséquent, important de les impliquer dans la transition vers la circularité, en reconnaissant leur importance pour l'économie et la création d'emplois dans les pays d'A-N. Pour ce faire, il est nécessaire de développer une stratégie transversale à plusieurs niveaux : la capacité des gouvernements à mettre en œuvre des politiques macroéconomiques saines, la capacité des parties prenantes à instaurer des environnements microéconomiques favorables aux entreprises par l'adoption de cadres juridiques et réglementaires simplifiés, d'une bonne gouvernance, d'un financement accessible, d'infrastructures adaptées, d'un programme de soutien à l'éducation, d'une main-d'œuvre suffisamment qualifiée et flexible, ainsi que d'institutions publiques et privées efficaces, ainsi que la capacité des PME à adopter des pratiques opérationnelles et des stratégies commerciales compétitives. La stratégie de développement des PME doit également être intégrée dans la stratégie globale de développement des PAN.

58. Les PAN sont appelés à renforcer la sensibilisation et l'éducation au développement durable comme base d'engagement et de collaboration, notamment vis-à-vis des populations des enfants et des jeunes. Une évolution vers des pratiques plus durables en matière de consommation quotidienne au travail, à l'école et au domicile peut promouvoir des processus de consommation et de production durables. La transformation numérique, notamment à travers la dématérialisation, sera l'occasion d'accélérer les progrès vers l'ODD12.

Références

- Banque Africaine de Développement (2020): Marchés publics durables, note d'orientation.
- Rapport National Volontaire 2019 de l'Algérie : Progression de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable
- Crippa, M., Guizzardi, D., Muntean, M., Schaaf, E., Solazzo, E., Monforti-Ferrario, F., Olivier, J.G.J., Vignati, E., Emissions de CO2 Fossiles de tous les pays du monde - Rapport de 2020, EUR 30358 EN, Publications Office des Publications de l'Union Européenne, Luxembourg, 2020, ISBN 978-92-76-21515-8 doi:10.2760/143674, JRC121460.
- Diaco, M.; Alami Merrouni, M.; Bougarrani, S. (2020) L'économie circulaire dans le cadre de la coopération Afrique-UE - Rapport national pour le Maroc. Rapport pays dans le cadre du contrat CE ENV.F.2./ETU/2018/004 Projet : " Économie circulaire dans la coopération Afrique-UE", Trinomics B.V., ACEN, adelphi Consult GmbH et Cambridge Econometrics Ltd.
- Egypte, Ministère de la planification et du développement économique, Examen national volontaire 2021 de l'Égypte, Rapport.
- Parlement Européen (2020) : Rapport sur le nouveau Plan d'Action en faveur de l'Economie Circulaire.
- Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) : Transition vers une économie à faible émission de carbone, rapport spécial sur le changement climatique.
- Agence internationale de l'énergie (AIE) (2020) : Transition énergétique propre en Afrique du Nord, Rapport.
- Jeffrey D. Sachs, Guillaume Lafortune, Christian Kroll, Grayson Fuller, et Finn Woelm: Rapport des ODD de 2022:
- De la Crise au Développement Durable : les ODD comme feuille de route pour 2030 et au-delà, Cambridge University Press.
- Libye, 2020 Examen National Volontaire, Rapport.
- Maroc : Examen National volontaire de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, 2020.
- Comment les pratiques de l'économie circulaire contribuent à la réalisation des Objectifs de Développement Durable, Rapport.
- Sachs, J., Lafortune, G., Kroll, C., Fuller, G., Woelm, F., (2022). De la crise au Développement Durable : les ODD comme feuille de route pour 2030 et au-delà. Rapport sur le Développement Durable 2022. Cambridge : Cambridge University Press.
- République Islamique de Mauritanie, Revue Nationale Volontaire 2020.
- Examen national volontaire 2018 - Mise en œuvre de l'agenda 2030 et des ODD pour la paix et le développement au Soudan.
- Tableau de bord des progrès des ODD en Afrique, 2022
- Le Centre des Objectifs de Développement Durable pour l'Afrique et le Réseau des Solutions de Développement Durable (2020) : Rapport 2020 sur l'indice et les tableaux de bord des ODD en Afrique. Kigali et New York : Centre des Objectifs de Développement Durable pour l'Afrique et le Réseau des Solutions de Développement Durable.
- Tunisie, Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Tunisie 2021.
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) 2019 : rapport sur l'avenir de l'environnement mondial) (GEO-6)
- CEA (2019): Mise en œuvre par les Nations Unies de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 dans les pays d'Afrique du Nord, Rapports - Programme pour l'environnement (PNUE) 2019 : rapport sur l'avenir de l'environnement mondial) (GEO-6)
- Conseil Economique et Social des Nations Unies (2022) : avancées sur la voie des Objectifs de Développement Durable, Rapport du Secrétaire Général, Forum politique de haut niveau sur le développement durable.
- Commission Economique et Sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO), Rapport arabe sur le développement durable 2020.